

<https://www.snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CTM-Formco-du-24-mai.html>



L'essentiel du CTM Formco du 24 mai 2022

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité Technique Ministériel (CTM) -

Date de mise en ligne : mardi 7 juin 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le Comité Technique Ministériel Formation Continue s'est réuni le 24 mai 2022, en présentiel, sous la présidence de Nadine Richard-Péjus, adjointe au chef du service des ressources humaines. Elle était accompagnée de Virginie Farjot, sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales, d'Alexandra Noël, nouvelle cheffe du bureau de la formation continue et du développement des compétences (BFCDC), de Delphine Lasne, Emmanuelle Clavert, Nathalie Huard, Thomas Rousseau, chargé.es de mission au BFCDC, de Anne Rizand Directrice de l'INFOMA et de Laurence Pers-Philippoux, Adjointe au sous-directeur SET/SD des établissements, des dotations et des compétences [DGER](#).

[La FSU a lue une déclaration liminaire](#). Des réponses ont été apportées au fur et à mesure du déroulé de l'ordre du jour.

[LA DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU - CTM Formco du 24 mai 2022](#)

1. Approbation du procès verbal de la séance du [CTM](#) FORMCO du 23 novembre 2021

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de la séance est approuvé.

2. Bilan de l'activité de la formation continue en 2021 (statistiques EPICEA/SAFO)

[Vous trouverez le document présenté en séance ci dessous en pièce jointe à ce compte rendu.](#)

A. Noël précise que l'année 2022 est une année de transition avec l'ouverture de RenoIRH-formation en début d'année.

En ce qui concerne MENTOR, le Ministère n'est pas encore en capacité de tracer les demandes de ses agent.es avant le second semestre 2022.

Il y a une sous-évaluation de la formation dans EPICEA et une perte de données qu'il n'est pas possible de partager.

Lors du [CTM](#) de novembre 2021, des informations plus précises ont été demandées. Un focus est donc présenté sur 3 formations particulières qui sont les échanges de pratiques sur le management dans un contexte de sortie de crise à destination des cadres, le dialogue social et le télétravail.

E. Clavère indique que 11468 agent.es ont été formé.es. Elle ajoute qu'on peut observer une progression de 30 % de formations des stagiaires. Ceux.Celles-ci suivent des formations de plus en plus courtes. La prise de fonction est une thématique de formation réalisée par les agents de l'EA.

La [FSU](#) constate une baisse globale du nombre d'agents formés en 2021 ainsi qu'une baisse du nombre de jours de formation et la durée moyenne de chaque formation (hormis l'année 2020 qui était une année particulière en raison de la crise sanitaire). Mais cette baisse globale est en réalité une baisse très importante des formations en Service Déconcentré et Administration Centrale.

A l'inverse, si dans l'Enseignement Agricole les chiffres de la FC sont en augmentation, la FSU tient à la relativiser. Elle précise que la Formation Continue dans l'EA couvre aussi l'accompagnement des renouvellements des programmes. Ce n'est pas normal car bon nombre de ces « formations » sont en réalité des réunions tenant davantage de l'ingénierie de formation. Nous devons nous interroger sur l'utilisation des crédits de la formation des personnels.

Les enseignant.es regrettent par exemple le manque de formations disciplinaires.

La FSU souhaite également un bilan sur la répartition des formations entre présentiel / distanciel / hybride.

Il est important de faire un point sur les moyens mis en oeuvre avec le développement des formations sous forme distancielle (temps de formation, congés formation, moyens matériel, ...)

Elle regrette une absence de séparation des chiffres entre Service Déconcentré et Administration Centrale.

Concernant le CPF (Compte Personnel de Formation), la FSU précise qu'aucune visibilité n'est possible concernant le nombre d'agent.es qui ont réalisé sa mise à jour et ceux/ celles qui l'ont utilisé.

De plus, elle dénonce le harcèlement que nous subissons tous et toutes par SMS, mails ou appels téléphoniques depuis la monétisation du Cpf dans le privé. Cela confirme notamment la nécessité de refuser cette monétisation dans le public.

N. Richard-Péjus indique qu'un séminaire avec les Directeurs.trices de la Formation Continue aura lieu en juin 2022 et qu'une enquête sur les besoins de formation sera réalisée.

Concernant le degré d'appropriation des contenus de formation, des propositions d'actions sont à faire remonter.

Quant au CPF, celle-ci partage le point de vue sur la désinformation qui existe aujourd'hui. Une communication via le Flash Info pourrait être réalisée sur le sujet des messages frauduleux. Un bilan sera aussi fait sur la mobilisation du CPF et sur l'ensemble des outils.

Elle partage le constat de garder le présentiel et les échanges de pratiques même si la crise sanitaire a fait évoluer sur le distanciel.

La FSU exprime les difficultés de collecter les informations notamment entre AC et SD. Les données restent qualitatives et on ne voit pas qui se forme.

Elle demande à avoir une visibilité sur la récurrence des agent.es qui se forment. Le constat est le suivant : ce sont souvent les mêmes qui vont se former.

La FSU après avoir réaffirmer le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie (application du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007) propose afin d'améliorer les échanges sur la formation continue (ente agent.es et encadrant.es..) de dissocier l'entretien de formation de l'entretien professionnel. Cette possibilité est prévue à l'article 5 du décret précité.

N. Richard-Péjus prend note de cette remarque et interrogation.

A. RIZAND informe qu'en 2019, 20 % des formations se sont déroulées en distanciel ; en 2021, cela a été l'inverse. La mise en place d'une formation en distanciel a fait venir ou revenir des agent.es vers la formation.

La FSU précise que si le distanciel peut paraître facilitant pour beaucoup et augmente le nombre de personnes formées il faut aussi constater que le suivi de ces formations n'est pas le même qualitativement, notamment concernant les femmes qui rappellent régulièrement leur conditions d'accès au télétravail. Il n'est pas rare que lors de ces formations en distanciel les agents assurent en même temps d'autres missions. Il n'est pas rare par exemple que des personnels enseignant.es assurent une heure en cours alors qu'ils ont en formation en distanciel. Il faut donc s'attacher à regarder l'aspect qualitatif de ce type de formation.

N. Richard-Péjus partage ce point de vue et souligne qu'il faut travailler là-dessus.

A. Noël informe qu'un groupe de travail est prévu le 30 juin 2022 relativement à l'accompagnement des nouveaux.elles élu.es dans le cadre des élections professionnelles.

Un bilan est enfin dressé concernant la formation LABEL qui est en augmentation aussi bien en SD qu'en AC. L'offre se poursuit tout au long de 2022 et un nouveau marché sera proposé en juin 2023.

3. Bilan financier de l'année 2021 et programmation 2023

Thomas Rousseau fait part de la sous-consommation des offres de formation par rapport aux années antérieures et de la baisse des frais de déplacement de l'EA. Les agent.es se sont concentré.es sur leur activité professionnelle au sortir de la crise sanitaire. Un axe de consommation du budget central repose sur l'accompagnement des réformes. Le budget lié à l'EA augmente.

4. Point sur le déploiement des formations sur la plateforme interministérielle MENTOR

A. Noël nous informe sur les 16 formations disponibles spécifiques au MAA dont 2 nouvelles : « Découverte de l'exploitation agricole » et « Expadon 2 », sur les 8 formations transverses dont 4 sur les SIRH, d'une formation partagée avec les autres espaces « Conception et animation de classes virtuelles », de 11 modules de formation en cours de finalisation dont 9 métiers et de 11 autres projets identifiés et en cours de conception.

L'offre ministérielle de formation s'enrichit autour de 13 collections. Parmi les nouveautés : 1 module sur la laïcité qui sera mis en ligne en avril 2022. Des travaux sont engagés sur la mutualisation de l'offre numérique et sur le tronc commun de formation des cadres supérieur.es de la FP.

Une stratégie éditoriale est en cours de formalisation par la DGAFP.

Notre Ministère est le deuxième Ministère utilisant MENTOR aujourd'hui. En septembre prochain, une communication MENTOR sera faite.

La FSU rappelle que le passage au numérique de l'ancien catalogue papier a été un facteur de la baisse du nombre de personnes formées. Depuis les agents s'étaient habitués à SAFO. Un nouvel environnement d'accès à la formation continue, avec 3 outils différents, peut engendrer à nouveau un problème de lecture.

Comment les collègues s'approprient-ils ces outils ? Des informations sont nécessaires sinon ceux-ci seront sous-utilisés. Comment, au niveau local, rendons-nous ces outils opérationnels ?

Comme elle l'a déjà signalé à plusieurs reprises, la FSU rappelle qu'au niveau des instances régionales, il n'y a aucun bilan de la formation continue (ou trop rarement).

Elle réinterroge également l'administration sur les moyens dégagés (décharges, formations) pour permettre aux RLF d'assurer leur mission.

A. Noël indique qu'à la rentrée 2022, les informations seront à retransmettre sur « Mon self-mobile ». Le site FORMCO centralise les catalogues de formations. Le catalogue sur « Mon self-mobile » est le même que le site FORMCO.

5. Point d'avancement sur le déploiement du logiciel RenoRH-formation

N. HUART indique que 6041 demandes de formation font été faites via le self-mobile, ce qui constitue une constante augmentation. 1920 sessions de formation ont été réalisées ou sont à venir. Elle ajoute que 4655 stagiaires ont été formé.es.

Elle précise les problématiques rencontrées et les améliorations envisagées :

- l'instabilité ponctuelle du self mobile en cours de correction,
- la poursuite de la formation des RLF,
- l'accompagnement et l'assistance des agent.es, responsables hiérarchiques et RLF via les pages dédiées sur le site FORMCO,
- les chantiers lancés : l'harmonisation des saisies dans RenoRH-formation et les statistiques.

6. Point sur l'actualisation de la note d'orientation triennale de la formation continue 2022-2024

A. Noël indique que la note triennale de la formation continue du 11 août 2021 est actualisée afin de prendre en compte les évolutions et/ou priorités apparues pour 2022.

Ainsi, elle définit, pour la période 2022-2024, les orientations stratégiques et les compétences qui doivent être acquises, actualisées ou consolidées, au regard de l'évolution des politiques publiques portées par le MAA.

7. Questions diverses

N. Richard-Péjus apporte deux réponses à des questions posées lors du [CTM](#) du 10 mai 2021 :

- concernant le bilan d'attribution des congés professionnels et de mobilité : en 2021, 32 agent.es en ont bénéficié sur le programme 142 et 143.
- les modalités de diffusion des décisions devront être rappelées.

Vos représentant.es SNETAP-FSU/SNUITAM-FSU au CTM FORMCO

Angélique BOURDALLE

Fatima BOUHADDI

Olivier BLEUNVEN

Jean-Claude SOTTIL